

LOIREAUXENCE

Les Amis de Raymond ne laissent personne au bord de la route



Marie Brunelle, directrice de l'établissement d'accueil, Christine Gérard, trésorière, Nicole Christin présidente, Marie-Thérèse Perroteau, secrétaire.

Les Amis de Raymond viennent de tenir leur assemblée générale annuelle, salle des loisirs de la Chapelle-Saint-Sauveur, où l'association a été créée, il y a 28 ans par le couple Jean-Louis et Odile Gioveni.

Dans son intervention initiale, la présidente Nicole Christin en a rappelé les valeurs : s'accueillir mutuellement, permettre de tisser du lien et à la personne accueillie d'être libre de ses choix. Association dédiée à l'accueil temporaire de personnes adultes en situation d'handicap. Les Amis de Raymond ont un fonctionnement un peu particulier. Les personnes concernées font le

choix, avec leurs aidants, de leur séjour en fonction d'un programme d'activités, d'un taux de remplissage assez exceptionnel. L'accueil est réalisé avec la participation de nombreux bénévoles, ce qui lui apporte un côté amical et familial. « Dès le début de cette aventure humaine, le bénévolat a été porteur de ce lien social et c'est aussi cette relation qu'il faut privilégier. Les accueillis ont besoin de se retrouver entre eux », explique la présidente.

Un peu d'histoire

Après une quinzaine d'années de fonctionnement, l'association a été reconnue

établissement médico-social en 2003, cinq ans avant son transfert rue de la promenade (2008). Deux ans après, le Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale l'autorise à accueillir 10 personnes en externat et autant en internat. Cette même année est donc signé le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec un statut expérimental valable jusqu'au 1^{er} janvier 2017. A cette date, un nouveau contrat devrait être signé.

Au fil du temps, l'association s'est professionnalisée. L'équipe a acquis un savoir-faire, des compétences pour accueillir des groupes diffé-

rents, plusieurs fois par semaine. C'est chaque jour une prise de risques, mais une bonne préparation permet d'anticiper.

L'enjeu du nouveau CPOM

Les négociations sur le nouveau CPOM sont déjà en cours et l'association se fait aider par l'Uriopss (Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux). Sollicités, le Conseil départemental et la Communauté de communes vont faire procéder à une analyse et un diagnostic de la population accueillie et de ses besoins. L'association défend, de son côté, cet outil qui permet aux familles de ne pas rester sans solution au risque de s'esouffler. Elle permet aussi à des personnes handicapées l'apprentissage en douceur de la vie en collectivité, que des familles d'accueil puissent répondre au projet de vie des personnes prises en charge, de donner la possibilité aux jeunes en ESAT, quelle que soit leur orientation, de continuer à programmer des week-ends de détente. L'enjeu du prochain CPOM est bien de « continuer l'accueil temporaire dans les mêmes conditions avec le souci de ne laisser personne au bord de la route dans un contexte économique difficile », conclut Nicole Christin.